

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS1311 Droit international public

[45h] 4 crédits

Enseignant(s): Philippe Gautier (supplée Yves Lejeune), Yves Lejeune

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Procurer à un public de non-juristes une information de base sur les règles de composition, d'organisation et de fonctionnement de la communauté internationale contemporaine, sur l'ordre juridique qui la régit et sur son évolution.

Note importante. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Présentation synthétique des différentes catégories de règles de droit (traités, coutumes, principes, actes unilatéraux) qui s'appliquent aux membres de la communauté internationale (Etats, organisations internationales, Saint-Siège, autres sujets) dans leurs rapports mutuels (amicaux ou conflictuels).

Résumé : Contenu et Méthodes

Après avoir défini la communauté internationale, le cours dessine d'abord à grands traits le statut juridique des différentes catégories de membres de cette communauté: les États, les organisations internationales, le Saint-Siège et les autres entités para-étatiques, enfin les individus dans une mesure limitée. Les sources formelles du droit international public sont ensuite étudiées: les traités, la coutume internationale, les principes généraux et les actes unilatéraux. La dernière partie du cours est consacrée aux règles juridiques essentielles qui régissent les relations internationales: les principes structurels de la communauté internationale; les bases du droit diplomatique et consulaire; le droit des espaces terrestre, maritime, aérien et extra-atmosphérique; les principes de la responsabilité internationale; les modes, tant pacifiques que coercitifs, de règlement des différends internationaux.

Méthode :

Enseignement magistral. Le cours tient compte de l'actualité internationale et montre le décalage éventuel entre la théorie juridique et les réalités sociologiques des relations internationales.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : La connaissance préalable des fondements du droit facilite la compréhension

Evaluation : L'examen est soit oral, soit écrit. S'il est oral, l'étudiant dispose d'un temps de préparation.

Support : Les étudiants disposent d'un syllabus synthétique et d'un dossier documentaire.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POL21/RI	Première licence en sciences politiques (Relations internationales)		Obligatoire
POLS2M1/RI	Master en sciences politiques, orientation générale (option relations internationales)	(4 crédits)	Obligatoire
SPOL13BA	Troisième année de bachelier en sciences politiques	(4 crédits)	